



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

45<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION

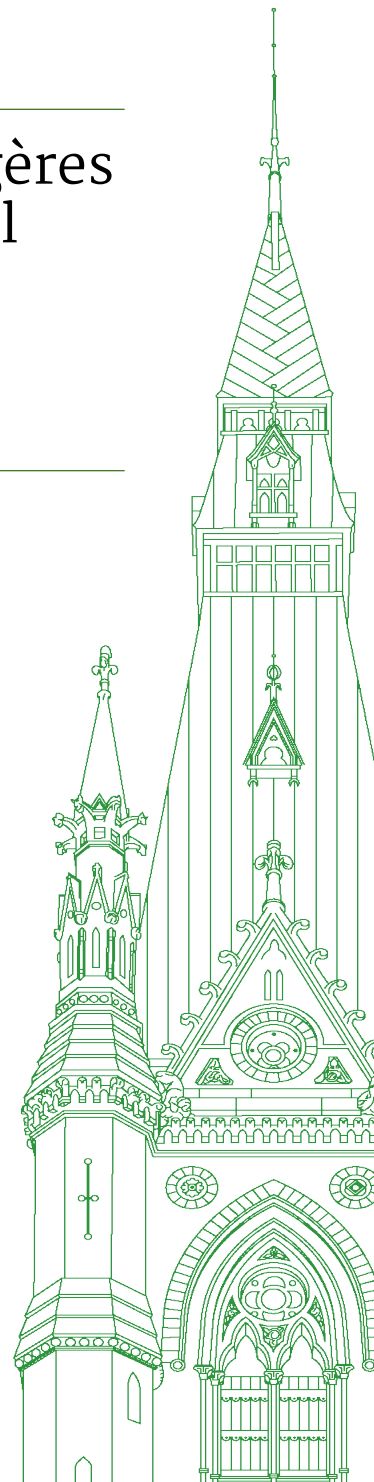
# Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 016**

Le jeudi 27 novembre 2025

Président : Ahmed Hussen





# Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le jeudi 27 novembre 2025

• (1535)

[Français]

**Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ):** Je déclare la séance ouverte.

Bienvenue à la 16<sup>e</sup> réunion du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international de la Chambre des communes.

La réunion d'aujourd'hui se déroule en mode hybride, conformément au Règlement. Les membres du Comité y participent en personne dans la salle et à distance au moyen de l'application Zoom.

Avant d'aller plus loin, j'aimerais demander le consentement unanime du Comité afin que Mme Vandenberghe préside la séance d'aujourd'hui, vu la présence de la ministre comme témoin et l'importance du sujet qui sera discuté à cette séance et l'absence du premier vice-président et du président.

Avons-nous le consentement unanime du Comité pour passer la présidence à Mme Vandenberghe?

**Des députés:** Oui.

[Traduction]

**La présidente suppléante (Anita Vandenberghe (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.)):** Bienvenue. Aujourd'hui, nous nous entretiendrons pendant deux heures pour discuter du Budget supplémentaire des dépenses (B) 2025-2026: les crédits 1b, 5b et 10b sous la rubrique du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement, et le crédit 1b sous la rubrique de la Commission mixte internationale, section canadienne.

Tout d'abord, nous accueillons l'honorable Anita Anand, ministre des Affaires étrangères. Nous sommes ravis de la compter parmi nous. Elle sera accompagnée de hauts fonctionnaires du ministère.

Nous accueillons également Sandra McCardell, sous-ministre déléguée des Affaires étrangères; Weldon Epp, sous-ministre adjoint, Indo-Pacifique; Alexandre Lévesque, sous-ministre adjoint, Secteur de l'Europe, du Moyen-Orient et de l'Arctique; et Shirley Carruthers, sous-ministre adjointe et dirigeante principale des finances, Secteur des personnes et de la gestion ministérielle.

Nous commencerons par les mots d'ouverture de cinq minutes.

[Français]

Madame la ministre, vous avez la parole.

**L'hon. Anita Anand (ministre des Affaires étrangères):** Madame la présidente, mesdames et messieurs les membres du Comité, bonjour.

[Traduction]

Je vous remercie de me permettre de m'adresser au Comité en cette période marquée par des bouleversements économiques, des tensions géopolitiques croissantes et des pressions liées aux changements technologiques rapides. Face à ces défis, le Canada se concentre sur ce qu'il peut contrôler. Alors même que les contraintes budgétaires accentuent les compromis auxquels nous sommes confrontés, nos priorités sont claires: protéger la souveraineté du Canada et assurer notre prospérité à long terme.

Comme je l'ai souligné au début du mois lors de la réunion des ministres des Affaires étrangères du G7, notre approche repose sur la création de partenariats mondiaux vigoureux, résilients et fructueux.

[Français]

La force du Canada à l'étranger doit être ancrée dans la résilience, la confiance et la clarté de nos objectifs, ici même, chez nous. Notre sécurité économique est notre sécurité nationale aussi. Des économies résilientes créent des sociétés résilientes, des frontières sûres et de réelles possibilités pour tous les Canadiens.

[Traduction]

Par conséquent, la politique étrangère de notre gouvernement repose sur la résilience économique, une défense et une sécurité solides, et continue d'être guidée par nos valeurs fondamentales. Comme l'a déclaré le ministre Champagne, « nous construisons une économie faite par des Canadiens, pour des Canadiens. » Nous ciblons très précisément la diversification du commerce, la consolidation des chaînes d'approvisionnement et l'attraction d'investissements étrangers ciblés afin d'assurer l'avenir du Canada.

Mon récent voyage en Europe, en Asie et en Amérique, était axé sur le resserrement de nos partenariats dans des marchés stratégiques. Ces partenariats renforcent notre engagement en faveur d'un système commercial stable et fondé sur des règles, consolidant ainsi notre prospérité et notre résilience face aux bouleversements mondiaux.

Des initiatives comme les missions commerciales d'Équipe Canada et nos efforts pour positionner le Canada comme une destination de choix pour les investissements créent, avec le soutien des investissements prévus dans le budget, de nouvelles possibilités pour les entreprises et les collectivités canadiennes. Notre réseau de missions diplomatiques à l'étranger a reçu des instructions claires afin de déployer toutes les ressources nécessaires pour favoriser la diversification des échanges commerciaux et la diplomatie économique. Des échanges commerciaux stables et fondés sur des règles, ainsi que des alliances solides, sont absolument essentiels non seulement pour la croissance économique, mais aussi pour la protection de nos frontières, de nos droits et de nos institutions démocratiques.

Nous devons aussi porter notre attention sur les régions où nous pouvons renforcer nos liens avec des États partageant les mêmes valeurs, notamment ceux de l'Arctique. Le Canada est d'abord et avant tout un pays arctique. Quarante pour cent de notre territoire et plus de 70 % de notre littoral se trouvent dans l'Arctique, ce qui influence notre politique intérieure et notre politique étrangère. Nous avons récemment nommé un ambassadeur pour l'Arctique et prévu l'ouverture d'un consulat au Groenland, deux mesures qui permettront de développer notre diplomatie dans cette région.

[Français]

Lors des discussions avec les ministres des Affaires étrangères dans les pays arctiques, un consensus clair est apparu sur le fait que le moment est venu de renforcer notre présence et notre coopération dans le Nord, en particulier, compte tenu des changements climatiques et géopolitiques.

[Traduction]

Le dernier budget du Canada a affecté 80 milliards de dollars aux dépenses de défense, ce qui nous met sur la voie d'atteindre 2 % du PIB cette année et 5 % du PIB d'ici 2035. Une part considérable de cette somme servira à soutenir des infrastructures à double usage, comme la construction ou l'agrandissement d'aéroports, de ports et de pistes d'atterrissage dans l'Arctique canadien.

En tant que ministre des Affaires étrangères, je me concentre à renforcer la collaboration avec les États et les partenaires de l'Arctique afin de garantir la souveraineté et la sécurité du Canada.

Je vais maintenant parler plus particulièrement de notre soutien à l'Ukraine. La somme de plus de 22 milliards de dollars versés à ce pays témoigne du soutien indéfectible du Canada au droit international, à la souveraineté et à la sécurité. Nous investissons également dans la modernisation de la défense axée sur les cybertechnologies et les technologies, reconnaissant ainsi le caractère changeant des menaces mondiales.

[Français]

La politique étrangère du Canada sera toujours guidée par nos valeurs essentielles, motivée par le pragmatisme et soutenue par des investissements budgétés.

[Traduction]

Ces investissements signifient l'augmentation du soutien humanitaire, des efforts visant à faire valoir la solution des deux États au Moyen-Orient, du soutien constant pour aider à rétablir la sécurité en Haïti et des efforts pour réformer les institutions multilatérales afin qu'elles soient encore adaptées à leur objectif et en mesure de relever les défis mondiaux d'aujourd'hui.

Cette année, notre présidence du G7 a placé les priorités du Canada au cœur de l'agenda international. Le Canada s'engage pleinement à collaborer avec ses partenaires au sein d'organisations multilatérales afin de promouvoir les priorités communes et de relever les défis mondiaux qui touchent directement les Canadiens. Nos valeurs fondamentales définissent encore qui nous sommes et constituent une force sur la scène internationale.

En conclusion, alors que nous sommes confrontés à un contexte global marqué par de la concurrence stratégique renouvelée et la coercition économique, nous devons reconnaître que notre approche doit reposer sur des engagements durables et des investissements ciblés qui reflètent les réalités du contexte mondial d'aujourd'hui. Notre engagement sur la scène internationale est étroite-

ment lié au quotidien des Canadiens. Chaque décision que nous prenons sur la scène internationale vise à apporter des avantages concrets à tous les Canadiens, dans chaque province et territoire.

• (1540)

[Français]

Je suis prête à répondre à vos questions.

Merci beaucoup.

**La présidente suppléante (Anita Vandenbeld):** Merci beaucoup, madame la ministre.

[Traduction]

Nous passons à la première ronde de questions.

Le premier intervenant sera M. Aboultiaf.

Vous avez six minutes.

**Ziad Aboultiaf (Edmonton Manning, PCC):** Merci madame la présidente.

Bienvenue au Comité, madame la ministre.

Madame la ministre, vous avez dit à de nombreuses reprises que les contrôles à l'exportation du Canada sont parmi les plus stricts au monde, mais la CBC a rapporté de manière crédible que des carabines fabriquées au Canada sont apparues dans le conflit au Soudan, non pas une ou deux fois, mais à maintes reprises.

Notre système de contrôles à l'exportation a-t-il échoué à empêcher que des armes canadiennes tombent entre de mauvaises mains?

[Français]

**L'hon. Anita Anand:** Merci de la question.

Le Canada impose un embargo sur les armes au Soudan en vertu de la Loi sur les Nations Unies et de la Loi sur les mesures économiques spéciales. Cela signifie qu'aucune entreprise canadienne n'est autorisée à exporter des armes vers le Soudan, ni directement ni par l'entremise de pays tiers.

Les résidents canadiens qui souhaitent exporter ou négocier des biens et technologies contrôlés doivent obtenir un permis d'exportation ou d'intermédiation. Toutes les demandes de permis pour ces articles sont examinées au cas par cas, selon le cadre rigoureux d'évaluation des risques du Canada. Le Canada n'a fait aucune exception à cette exigence prévue par la loi, et nous verrons à ce que toute personne qui enfreint la loi subisse des conséquences juridiques, y compris des amendes, des saisies et des poursuites criminelles.

[Traduction]

**Ziad Aboultiaf:** Madame la ministre, le premier ministre s'est récemment rendu aux Émirats arabes unis, où il a fait l'éloge de leur gouvernement. Lors de ses rencontres, a-t-il exprimé son désaccord avec le rôle de ce pays qui soutient les Forces de soutien rapide du Soudan en achetant de l'or et diverses ressources naturelles, ce qui prolonge le conflit au Soudan et cause la perte de vies innocentes?

**L'hon. Anita Anand:** Je veux être claire. Ceux qui enfreignent la loi devront rendre des comptes. Je prends cela très au sérieux, et mon ministère prend également cela très au sérieux.

Pour ce qui est de nos rencontres avec les Émirats arabes unis, nous abordons toujours les questions relatives aux droits de la personne. Je tiens également à souligner que nous soutenons les efforts du dialogue quadrilatéral sur la sécurité, le Quad. Comme vous le savez, le Quad compte quatre pays membres: les États-Unis, l'Égypte, les Émirats arabes unis et l'Arabie saoudite.

**Ziad Aboultaif:** Madame la ministre, en tout respect, la question est la suivante: le premier ministre a-t-il soulevé cette question auprès des Émirats arabes unis, oui ou non?

**L'hon. Anita Anand:** Comme je l'ai dit lors de nos rencontres avec nos homologues des Émirats arabes unis, nous soulevons bien sûr nos préoccupations liées aux droits de la personne. Je tiens à rappeler que le Canada est le troisième donateur bilatéral en importance au Soudan. Nous sommes très favorables aux efforts du Quad, comme je l'ai répété à maintes reprises lorsque les ministres des Affaires étrangères du G7 étaient au Canada, à Niagara, il y a quelques semaines à peine.

● (1545)

**Ziad Aboultaif:** Madame la ministre, encore une fois, la question portait sur le Soudan. Je veux passer à autre chose.

Aux Nations unies, vous avez mentionné un changement dans les priorités du nouveau gouvernement Carney par rapport au gouvernement précédent. Vous avez déclaré que la première priorité était la défense et la sécurité du Canada, que la deuxième était sa résilience économique et que la troisième était ses valeurs.

Le récent voyage du premier ministre aux Émirats arabes unis est-il un exemple de la priorité accordée à la résilience économique, au détriment de nos valeurs?

**L'hon. Anita Anand:** Je tiens à préciser que, même si ces piliers de notre politique étrangère sont énumérés comme étant les priorités numéro un, deux et trois, ils sont en fait interdépendants. Nos valeurs s'imprègnent dans notre diplomatie tant sur le plan économique que sur celui de la défense et de la sécurité. Nous avons ici un ancien ministre de la Défense nationale, non seulement à la présidence, mais aussi de l'autre côté de la salle. La vérité, c'est que nos valeurs sont au cœur de notre politique étrangère, point final. Elles incluent les droits de la personne, la durabilité de l'environnement, la réconciliation et un engagement à l'égard du multilatéralisme et de l'égalité des sexes en général. Voilà les valeurs canadiennes fondamentales. Elles imprègnent notre politique étrangère, y compris nos négociations économiques, notre défense et notre sécurité, comme en témoigne l'initiative Femmes, paix et sécurité, que madame la présidente connaît si bien.

**Ziad Aboultaif:** Encore une fois, madame la ministre, tout cela est bien beau. La question est de savoir si ces questions ont été soulevées lors du sommet aux Émirats arabes unis, plutôt que dans le cadre des réunions que le premier ministre a eues avec les dirigeants de ce pays. Les gens ont des questions. Les Canadiens ont des questions. Des préoccupations à ce sujet nous sont soulevées partout dans le monde.

Nous avons besoin de vous entendre. Ces questions ont-elles été soulevées, oui ou non? C'est ce que je vous demande.

**L'hon. Anita Anand:** Oui. Nous abordons les préoccupations liées aux droits de la personne lors de toutes nos réunions bilatérales, en particulier, au besoin, pour exprimer les valeurs que les citoyens canadiens ont à cœur. Ces valeurs incluent les droits de la personne.

**Ziad Aboultaif:** Quelle fut la réaction des dirigeants des Émirats arabes unis?

[Français]

**L'hon. Anita Anand:** Il est nécessaire de souligner l'importance de nos valeurs canadiennes.

Je suis ici, comme ministre, pour dire, encore une fois, que nous allons toujours discuter des droits de la personne, pas seulement dans un ou deux pays, mais dans toutes nos conversations bilatérales et multilatérales.

Le gouvernement du Canada est là pour les Canadiens et les Canadiennes et pour les questions qui les préoccupent.

[Traduction]

**La présidente suppléante (Anita Vandenbeld):** Merci. Le temps est écoulé.

C'est maintenant au tour de M. Blair. Vous avez six minutes.

**L'hon. Bill Blair (Scarborough-Sud-Ouest, Lib.):** Merci beaucoup, madame la présidente.

Bienvenue à la ministre et à son équipe.

Franchement, nous constatons, avec reconnaissance et admiration, à quel point vous avez été occupée ces derniers mois, lors de vos voyages dans le monde entier, et plus récemment lors d'un voyage assez long, mais, je pense, essentiel en Afrique.

Madame la ministre, j'aimerais revenir sur le budget supplémentaire des dépenses. Ce budget, que nous vous avons invitée à venir présenter ici, comprend environ 847 millions de dollars. Il inclut quelque 673 millions de dollars pour le programme international de financement, 67 millions de dollars pour le réinvestissement des recettes, un peu moins de 28 millions de dollars pour la gestion du dossier entre le Canada et les États-Unis sur le bois d'œuvre résineux, les mécanismes de décaissement rapide du compte de crise, dont j'aimerais également vous parler, et la présidence du Sommet du G7 au Canada.

Madame la ministre, j'aimerais vous donner l'occasion de nous expliquer comment les allocations prévues dans ce budget supplémentaire des dépenses correspondront aux grandes priorités de la politique étrangère du Canada que vous nous avez présentées plus tôt. J'ai ensuite plusieurs questions précises à vous poser sur l'incidence que chacune de ces allocations pourrait avoir sur nos efforts.

**L'hon. Anita Anand:** Je tiens à vous remercier de m'avoir posé une question sur le budget supplémentaire des dépenses, car je crois que c'est la raison pour laquelle j'ai été convoquée devant le Comité.

En ce qui concerne le budget supplémentaire des dépenses, Affaires mondiales Canada a demandé une augmentation de 847 millions de dollars aux pouvoirs actuels. Les demandes de financement sont principalement destinées à certains programmes climatiques, comme le programme canadien de financement international de la lutte contre les changements climatiques, ainsi que le réinvestissement des recettes provenant de la vente ou du transfert de biens immobiliers.

Une allocation a également été demandée pour le compte de crises. Celui-ci nous permet d'intervenir en cas de crise, soit un dossier que vous connaissez bien. Nous savons que de nombreux enjeux humanitaires sont récemment survenus aux quatre coins du monde, à cause des catastrophes climatiques. Je pense notamment aux Philippines, mais il y en a d'autres.

Je tiens également à souligner que le budget supplémentaire des dépenses est important, car il nous permet de poursuivre les opérations que nous menons, non seulement sous mon administration à Affaires mondiales Canada, mais aussi par l'intermédiaire des sections qui offrent du soutien après des catastrophes humanitaires ou autres partout dans le monde.

● (1550)

**L'hon. Bill Blair:** Madame la ministre, nous avons bien sûr eu, au sein de ce comité, un certain nombre de discussions sur les efforts déployés par le ministère des Affaires étrangères pour élargir nos efforts diplomatiques et fournir des services consulaires importants dans le monde entier, notamment en ouvrant de nouvelles ambassades au Groenland et à Anchorage, ce que nous estimons très pertinent et important.

J'ai une question sur ce budget supplémentaire et sur l'impact de l'examen complet des dépenses que le gouvernement mène actuellement.

Vous pourriez peut-être nous dire comment vous planifiez votre processus de dotation afin, tout d'abord, de respecter les responsabilités financières imposées à l'ensemble des ministères, mais aussi comment vous comptez maintenir les priorités clés que vous avez décrites en matière de développement de politique étrangère et de services consulaires, sans oublier de tenir compte du fait qu'il faut améliorer l'imputabilité financière.

**L'hon. Anita Anand:** Encore une fois, c'est une question très pertinente, car elle est complexe.

Le budget, qui a été adopté la semaine dernière, est un document très important. Dans ce dernier, le nouveau gouvernement du Canada s'est fermement engagé envers les Canadiens à instaurer une discipline budgétaire dans le budget fédéral. C'est ce que nous faisons dans le budget de 2025.

Comme tous les ministères, Affaires mondiales Canada examine les mesures proposées dans le budget afin de les mettre en œuvre. Elles visent à réorienter la présence du Canada sur la scène internationale et à réaliser des gains d'efficacité dans l'ensemble du réseau de missions du Canada, notamment en modernisant la préparation aux situations d'urgence et les services consulaires.

Nous réduisons également les dépenses des missions en diminuant le nombre de propriétés des ambassades qui en possèdent plusieurs, en acquérant dans certains cas des propriétés appartenant à la Couronne et en partageant, au besoin, des locaux avec nos alliés.

Je suis convaincue que ces réductions n'auront aucune incidence sur les services dont les Canadiens à l'étranger dépendent et qu'elles n'en auront pas non plus sur la capacité du gouvernement à diversifier ses partenaires commerciaux et à attirer davantage d'investissements au pays. J'aurai davantage d'informations à transmettre au Comité au cours des semaines à venir.

Je tiens également à dire qu'avec chaque nouveau gouvernement, chaque nouvelle série de priorités en matière de politique étrangère,

il faut également ajuster les lieux sur lesquels on se concentre, en particulier en ce qui concerne les missions. J'ouvrirai un consulat à Nuuk, au Groenland, ainsi qu'à Anchorage, conformément à notre politique étrangère pour l'Arctique.

**La présidente suppléante (Anita Vandenbeld):** Merci beaucoup.

[Français]

Monsieur Brunelle-Duceppe, vous avez la parole pour six minutes.

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Merci, madame la présidente.

Bienvenue, madame la ministre.

Nous sommes bien heureux que vous soyez avec nous, au Comité.

Vous nous avez dit que les valeurs canadiennes guidaient les relations internationales du Canada. Vous nous avez parlé d'égalité des genres et de droits internationaux de la personne.

Comment se porte le droit des femmes aux Émirats arabes unis, présentement?

Madame la présidente, mon temps compte-t-il quand quelqu'un ne répond pas à ma question?

**L'hon. Anita Anand:** Excusez-moi, j'écoutais l'interprétation. Le débit est un peu plus lent que celui de vos paroles.

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Nous allons ajouter ça à mon temps de parole.

**L'hon. Anita Anand:** Je pense que votre question porte sur les droits de la personne.

N'est-ce pas?

● (1555)

**Alexis Brunelle-Duceppe:** C'est cela.

Quelle est la situation quant à la condition des femmes aux Émirats arabes unis?

**L'hon. Anita Anand:** Je tiens à être claire sur le fait que l'engagement du Canada envers l'autonomisation des femmes et des filles, l'élimination des obstacles à l'égalité des sexes, la condamnation de toutes les formes de discrimination et la fin de la violence sexiste est inébranlable, et cela ne changera jamais.

Comme je l'ai souligné dans mon discours de cet automne, la politique étrangère du Canada sera guidée par trois principes, soit la défense et la sécurité, la souveraineté économique et nos valeurs. Le féminisme est une valeur fondamentale pour notre gouvernement.

**Alexis Brunelle-Duceppe:** D'ailleurs, nous l'avons bien vu quand M. Carney a dit que la politique étrangère du Canada n'était plus féministe. C'est donc effectivement très important.

Vous dites avoir soulevé la question des droits de la personne et des droits des femmes. Or, le voyage de M. Carney aux Émirats arabes unis s'est traduit, concrètement, par la signature de contrats d'une valeur de 70 milliards de dollars. Il s'agit d'un pays qui restreint le droit des femmes.

Y a-t-il eu un assouplissement des contraintes envers les femmes qui vivent sur le territoire des Émirats arabes unis?

Selon vous, est-ce l'exemple parfait d'une politique étrangère féministe?

**L'hon. Anita Anand:** Je voudrais faire une petite correction, à savoir qu'il s'agit de 70 milliards de dollars. Je crois que vous avez parlé de 60 milliards de dollars.

**Alexis Brunelle-Duceppe:** J'ai bien dit « 70 milliards de dollars ». Vous relirez les bleus, si vous le voulez.

**L'hon. Anita Anand:** Excusez-moi.

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Si vous êtes contente de voir que le Canada a signé des contrats pour 10 milliards de dollars de plus avec un pays qui restreint le droit des femmes, c'est votre problème.

**L'hon. Anita Anand:** Nos politiques en matière d'affaires étrangères là-bas sont complexes. Il est possible d'être favorable aux droits de la personne, à l'égalité entre les sexes, aux femmes, aux filles et aux familles, et d'avoir ces conversations sur l'économie en parallèle, car c'est nécessaire pour notre économie.

Il est nécessaire de bâtir notre économie, et nous allons continuer de faire de telles choses avec plusieurs pays dès qu'il y aura des occasions, parce que c'est nécessaire pour nos valeurs.

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Savez-vous comment le régime de l'apartheid est tombé? Dans le temps, Brian Mulroney a refusé de signer des contrats avec l'Afrique du Sud. Il ne s'est pas dit qu'il allait soulever la question et ensuite signer des contrats pour une valeur de 70 milliards de dollars. Il a dit que le Canada arrêterait de faire affaire avec l'Afrique du Sud, et il a demandé à nos alliés de faire la même chose.

Vous faites exactement le contraire. Vous décidez d'encourager un pays, soit les Émirats arabes unis, qui restreint le droit des femmes. Cela est mentionné dans plusieurs rapports, dont celui d'Amnesty International et, plus près de chez nous, celui du centre Raoul Wallenberg. Selon ces rapports, ce pays finance des entités qui commettent présentement des crimes contre l'humanité et des actes génocidaires. Ce fait est connu.

Si vous n'êtes pas capable de lire les rapports, je vais vous les envoyer. Non seulement ce pays ne respecte pas le droit des femmes, mais il finance aussi des actes génocidaires au Soudan. Quel est le résultat? Vous signez des contrats avec ce pays pour une valeur de 70 milliards de dollars. Vous faites la même chose avec la Chine.

Faire affaire avec des régimes autoritaires, tortionnaires et génocidaires correspond-il à la nouvelle façon de procéder du gouvernement canadien?

[Traduction]

**L'hon. Anita Anand:** En fait, c'est inexact de me présenter ainsi, car ce n'est pas ce que représente notre politique étrangère. En réalité, elle représente les valeurs canadiennes, notamment dans le domaine du féminisme, de l'égalité des sexes et du travail que nous accomplissons pour les personnes LGBTQIA+ et d'autres groupes minoritaires. Nous continuons à défendre ces groupes avec notre politique étrangère.

Notre initiative Femmes, paix et sécurité est maintenue. Nous sommes également en mesure de poursuivre l'initiative Elsie, qui, depuis son lancement en 2015, a permis de doubler le nombre de femmes au sein des opérations de paix. Nous poursuivons notre travail sur notre politique étrangère féministe. Par ailleurs, nous veillerons à ce que nos engagements en matière d'égalité des sexes, des droits de la personne et des femmes et des filles se poursuivent

d'une manière qui tienne compte du nouveau contexte géopolitique et fiscal, qui exigent tous deux un angle différent.

Notre politique étrangère est complexe, mais nous veillons à défendre les valeurs canadiennes. Nous veillons également à faire ce qu'il faut pour bâtir l'économie canadienne, c'est-à-dire l'un des engagements ayant mené à notre élection.

● (1600)

**La présidente suppléante (Anita Vandenbeld):** Merci.

La prochaine question provient de Mme Kramp-Neuman.

Vous avez cinq minutes.

**Shelby Kramp-Neuman (Hastings—Lennox and Addington—Tyendinaga, PCC):** Je vous remercie, madame la présidente.

Merci, madame la ministre, d'être ici aujourd'hui.

En juin 2024, on nous avait dit qu'il faudrait un an pour mettre en place un registre visant la transparence en matière d'influence étrangère et nommer un commissaire. Nous avons dépassé ce délai.

Je sais que vous avez déjà déclaré que cela relevait de la sécurité publique, mais dans les résultats de votre ministère pour 2023-2024, sous la rubrique « Responsabilité essentielle 1: Diplomatie et défense des intérêts à l'échelle internationale », en parlant du Canada, il est indiqué:

Il a continué à coordonner le Mécanisme de réponse rapide du G7 afin de déterminer les menaces diverses et changeantes qui pèsent sur les démocraties mondiales et d'y répondre, en veillant à ce que la lutte contre l'ingérence étrangère reste une priorité pour le G7.

De plus, dans le cadre du plan ministériel 2025-2026, sous la même responsabilité essentielle, dans la section « Résultats que nous prévoyons d'atteindre », il est écrit:

Les principes démocratiques sont protégés et renforcés, notamment par l'élargissement du Mécanisme de réponse rapide du G7 et les progrès des réponses collectives à la manipulation de l'information à l'étranger et à l'ingérence étrangère.

Pourquoi n'avons-nous toujours pas mis en place un registre des agents étrangers?

**L'hon. Anita Anand:** Nous avons clairement dit que la souveraineté du Canada doit être respectée, et notre gouvernement est vigilant dans ses efforts pour lutter contre le fléau de la répression transnationale.

Nous savons que ces menaces évoluent constamment, et c'est pourquoi je travaille en étroite collaboration avec le ministre de la Sécurité publique et que mon ministère collabore avec le sien. Nous avons mis en place des initiatives à Affaires mondiales Canada, comme le Mécanisme de réponse rapide que vous avez mentionné. Tous les diplomates doivent respecter la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques, et nous ne tolérerons jamais aucune forme d'ingérence étrangère ou d'intervention dans notre démocratie.

**Shelby Kramp-Neuman:** Un projet de loi a été adopté à la Chambre des représentants, la Loi sur la transparence et la responsabilité en matière d'influence étrangère.

Nous manquons de temps. Vous avez déclaré que cela prendrait un an. Il ne reste plus que deux ou trois semaines avant la fin de la session. On ne cesse de dire que ce sera fait avant la fin de l'année. Avant de le faire, il doit y avoir des consultations avec le chef de l'opposition, les leaders du Sénat et les chefs de tous les partis.

Où en sont les choses, et le registre sera-t-il en place d'ici la fin de l'année?

**L'hon. Anita Anand:** Je comprends ce que vous dites, étant donné que nous essayons tous de terminer nos activités et notre travail dans les délais impartis.

Le ministre de la Sécurité publique a déclaré que le registre serait prêt d'ici la fin de l'année. Il me l'a dit personnellement.

Je tiens à préciser que nous poursuivons la mise en place d'un registre visant la transparence en matière d'influence étrangère et que nous donnerons à nos agences de sécurité nationale davantage d'outils pour lutter contre les menaces modernes et demeurer vigilantes face aux ingérences étrangères afin de protéger notre sécurité, notre démocratie et notre sûreté. La sécurité des Canadiens dans l'ensemble du pays est notre priorité absolue.

**Shelby Kramp-Neuman:** Selon Affaires mondiales Canada, « le Mécanisme de réponse rapide du G7 [...] renforce la coordination du G7 pour déceler les menaces étrangères contre les démocraties et y répondre. Le Canada et les autres démocraties du G7 peuvent mieux protéger nos valeurs et nos institutions démocratiques en mettant en commun l'information et les analyses ».

Dernièrement, le Canada semble être devenu un terrain de jeu pour l'ingérence étrangère. Nos lois sont faibles et nous manquons de transparence. En fait, ce gouvernement a reconnu que la République populaire de Chine représente une menace réelle pour la démocratie canadienne.

Si le gouvernement reconnaît que la Chine a tenté de s'ingérer dans nos deux dernières élections, pourquoi les Canadiens devraient-ils simplement accepter l'assurance que le registre s'en vient et qu'il y aura des résultats et que ces derniers seront tout de même libres et équitables, même si les Canadiens n'auront pas eu l'heure juste sur ce qui s'est réellement passé?

**L'hon. Anita Anand:** Je voudrais répondre en deux points.

Premièrement, cette année, dans le cadre de la présidence du G7, le Canada a accueilli la toute première conférence sur la répression transnationale. Des représentants des pays du G7 et d'autres pays y ont pris part, et des experts en la matière y ont également assisté. Essentiellement, le Canada fait preuve de leadership à un moment crucial, ici même dans notre pays, notamment avec nos partenaires du G7.

Pour répondre à la deuxième partie de votre question, le Canada continue de souligner que l'ingérence étrangère ne saurait être tolérée, ce qui comprend la répression transnationale visant des Canadiens ou des personnes se trouvant en sol canadien. La souveraineté du Canada doit être respectée, point final. Nous travaillerons en étroite collaboration avec nos partenaires en matière de sécurité et de renseignement, y compris nos alliés, afin de contrer l'ingérence étrangère, dont la répression transnationale, afin de protéger nos intérêts nationaux et d'atténuer son impact sur les Canadiens.

• (1605)

**Shelby Kramp-Neuman:** Pouvons-nous nous attendre à connaître les paramètres d'ici la fin de l'année?

**La présidente suppléante (Anita Vandenberg):** Merci.

Pardon, mais c'est tout le temps que nous avons.

[Français]

Madame Fortier, vous avez la parole pour cinq minutes.

**L'hon. Mona Fortier (Ottawa—Vanier—Gloucester, Lib.):** Merci beaucoup, madame la présidente.

Madame la ministre, je vous remercie beaucoup d'être avec nous aujourd'hui pour répondre à nos questions.

Dans votre présentation, vous avez mentionné que nous adaptons notre politique étrangère en fonction de la situation géopolitique actuelle et que nous adoptons des approches pour que le Canada soit présent dans le monde.

Le Canada défend depuis longtemps une approche de politique étrangère féministe fondée sur l'aide internationale féministe. Vous avez mentionné le Programme sur les femmes, la paix et la sécurité. Encore une fois, nous avons un leadership mondial en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs.

Pouvez-vous expliquer au Comité la manière dont ce cadre ainsi que la lentille relative à la situation géopolitique que le Canada a mis en place orientent les initiatives du ministère?

Par exemple, pouvez-vous nous parler de la manière dont nous assurons que nos programmes, qu'ils concernent le développement, l'aide humanitaire, la paix, la sécurité ou même l'engagement multilatéral, peuvent favoriser l'égalité des sexes, protéger les droits des femmes et des filles, et avoir des résultats concrets, qui sont conformes à nos engagements en matière de politique étrangère féministe?

**L'hon. Anita Anand:** Je vous remercie de la question.

Je suis heureuse d'exposer la manière dont le Canada respecte et continuera de respecter ses engagements en matière d'égalité des sexes en lien avec le Programme sur les femmes, la paix et la sécurité. Je souligne que le soutien à l'égalité des sexes, au droit des femmes et à ce programme est tout à fait dans l'intérêt national.

Il ne s'agit pas de choisir l'une ou l'autre de nos priorités, mais de les combiner. Nous pouvons avoir une politique en matière d'affaires étrangères dans laquelle les valeurs canadiennes sont présentes. C'est présentement le cas.

C'est pourquoi nous avons fait appel à l'ancienne ambassadrice Jacqueline O'Neill à la fin de son mandat pour qu'elle se joigne à Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada, où elle occupe désormais un poste de direction en tant que responsable du Programme sur les femmes, la paix et la sécurité.

Pendant de nombreuses années, nous avons travaillé sans relâche pour intégrer dans nos politiques cette priorité, cette expertise et cette pratique, qui sont nécessaires dans l'ensemble du gouvernement.

Nous savons depuis longtemps qu'en adaptant cette perspective et en prenant des mesures concrètes, nous obtiendrons des résultats tangibles. Nous avons mis en place le cadre nécessaire, et nous nous engageons à le mettre en œuvre. C'est important pour moi, pour nous et pour la population canadienne, surtout pour les femmes, les familles et les filles.

**L'hon. Mona Fortier:** J'aimerais parler un peu d'Haïti.

Vous venez juste d'avoir votre rencontre avec des représentants des pays du G7 dans la région de Niagara. Vous avez eu l'occasion de discuter de cette question lors de l'établissement du budget.



Je voudrais juste clarifier un peu les choses pour savoir où nous en sommes rendus en ce qui concerne Haïti. Je crois que nous sommes encore des leaders pour ce qui est de nous assurer que le travail se fait avec d'autres pays.

Pouvez-vous nous expliquer où nous en sommes rendus?

• (1610)

**L'hon. Anita Anand:** Le 23 septembre, le Canada a annoncé un nouveau financement de 60 millions de dollars pour soutenir les efforts multilatéraux visant à stabiliser la situation en Haïti.

Le gouvernement du Canada demeure extrêmement préoccupé par la situation humanitaire et sécuritaire en Haïti ainsi que par le risque que cette crise s'étende à la totalité de la région. L'approche du Canada vise à rétablir la sécurité en Haïti en soutenant la Force de répression des gangs et en renforçant les capacités des institutions haïtiennes, y compris de la police nationale d'Haïti.

Nous continuons donc de travailler avec nos partenaires sur la situation en Haïti et dans la région. Nous avons fait l'annonce que j'ai mentionnée, nous avons appuyé la résolution du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies, ou ONU, et nous avons travaillé avec nos partenaires du G7 là-dessus.

**La présidente suppléante (Anita Vandenberg):** Merci.

Monsieur Brunelle-Duceppe, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Merci, madame la présidente.

Madame la ministre, si je résume bien la nouvelle politique étrangère du Canada, nous nous rapprochons de la Chine, alors qu'à la Chambre des communes, nous avons reconnu le fait que les Ouïghours subissent présentement un génocide perpétré par le régime politique chinois.

Nous nous rapprochons des Émirats arabes unis en signant de juteux contrats pour une valeur de 70 milliards de dollars, alors que ce pays est mentionné dans des rapports et que nous savons qu'il finance présentement des groupes armés au Soudan, à savoir les Forces de soutien rapide, qui commettent des actes génocidaires.

M'écoutez-vous, madame la ministre?

**L'hon. Anita Anand:** Oui.

**Alexis Brunelle-Duceppe:** De plus, le Canada diminue de 2,7 milliards de dollars l'aide internationale sur quatre ans, alors qu'il vient de donner des crédits d'impôt aux pétrolières à hauteur de 100 milliards de dollars jusqu'en 2040.

Comment pouvez-vous nous dire, sincèrement, que le Canada est un leader en matière de droits de la personne et qu'il change les choses dans le monde, alors qu'il sort le chéquier plutôt que les valeurs?

**L'hon. Anita Anand:** Je vous remercie de votre question.

Cette question me donne l'occasion de mentionner la manière dont nous pouvons considérer tous les éléments nécessaires dans notre politique étrangère.

Mon travail consiste à mettre à profit les relations diplomatiques et stratégiques du Canada pour le bien de tous les Canadiens, y compris des gens qui ont des préoccupations au sujet des droits de la personne et des gens qui ont besoin que le Canada ait une économie fonctionnelle. C'est donc une manière de combiner plusieurs priorités, et nous pouvons le faire.

En ce moment, plusieurs forces attaquent nos institutions multilatérales...

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Merci, madame la ministre. Je pense que vous avez répondu à la question.

**L'hon. Anita Anand:** Elles attaquent aussi nos valeurs. Nous allons répondre à leurs attaques.

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Si vous aviez été à la place de Brian Mulroney, vous auriez signé des contrats avec le régime de l'apartheid. C'est ce que vous auriez fait, car c'est exactement ce que vous faites en disant que vous soulevez des questions concernant les droits de la personne pendant que vous faites des affaires avec ces pays.

Je n'ai vu aucune amélioration sur la question du droit des femmes, des minorités ethniques en Chine ou des personnes LGBTQ dans ces pays avec lesquels vous avez signé de juteux contrats.

D'après vos résultats actuels, vous auriez fait affaire avec l'Afrique du Sud à l'époque de l'apartheid. M. Mulroney a arrêté les contrats, mais vous, vous les auriez tout simplement signés.

[Traduction]

**La présidente suppléante (Anita Vandenberg):** Le temps est écoulé, alors veuillez répondre très rapidement.

[Français]

**L'hon. Anita Anand:** Je ne suis pas du tout d'accord avec mon collègue.

Nous ne sacrifions pas les droits de la personne pour signer des contrats. Ce n'est pas le cas. Nous continuons d'exprimer l'importance de nos valeurs, des droits de la personne et du féminisme dans notre politique en matière d'affaires étrangères.

[Traduction]

**La présidente suppléante (Anita Vandenberg):** Merci.

• (1615)

[Français]

**L'hon. Anita Anand:** Nous prenons en compte ce que veut la population canadienne. Elle a dit que c'était nécessaire de bâtir l'économie canadienne, surtout en ces temps difficiles pour l'économie.

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Vous avez raison.

Merci.

[Traduction]

**La présidente suppléante (Anita Vandenberg):** Merci.

Nous passons maintenant à Mme Rood pour cinq minutes.

**Lianne Rood (Middlesex—London, PCC):** Madame la ministre, merci d'être venue aujourd'hui.

Partout dans le monde, de la zone centrale du Nigeria à certaines régions du Moyen-Orient, des chrétiens sont tués, kidnappés et chassés de leurs foyers.

Quelles mesures concrètes le Canada a-t-il prises cette année pour protéger les communautés chrétiennes qui sont menacées, et quels résultats mesurables pouvez-vous donner?

[Français]

**L'hon. Anita Anand:** Le Canada a connaissance de l'information selon laquelle les États-Unis envisageraient des actions contre des militants islamistes au Nigeria, et il suit de près l'évolution de la situation.

Nous reconnaissons que la violence est inacceptable et que cette dernière résulte d'actes terroristes ou criminels. C'est le cas au Nigeria, et ça touche l'ensemble de la population.

La fin de semaine dernière, j'ai eu une conversation avec mon homologue nigérien, le ministre Youssef Tugar, et je lui ai dit que le Canada allait toujours être là pour les droits de la personne et pour les gens qui ont souffert à cause de cette violence.

[Traduction]

Nous défendons la liberté de religion. Nous suivons la situation de près. J'ai discuté de cette question avec mon homologue nigérian, et nous restons en étroite communication.

**Lianne Rood:** Madame la ministre, des témoins ont déclaré devant le Parlement et le sous-comité des droits de la personne que l'impunité et de mauvais systèmes d'alerte rapides alimentaient la violence à l'encontre des chrétiens.

Le gouvernement va-t-il s'engager à financer les partenaires confessionnels sur place et des programmes d'alerte rapide, de soins d'urgence et de retour sécuritaire, à améliorer l'expertise et la formation de nos diplomates en matière de liberté de religion, et à collaborer avec nos alliés pour tracer et mettre fin au financement des milices?

**L'hon. Anita Anand:** Tout d'abord, le Canada surveille de près toute expression de haine et d'intolérance envers une foi ou des croyances dans les communautés du monde entier. Nous nous opposons à toute forme de haine religieuse, de discrimination et de xénophobie, peu importe l'endroit où elles se manifestent, et nous soutenons les opérations de paix et de sécurité au Nigeria et partout ailleurs.

En ce qui concerne le travail accompli par Affaires mondiales Canada, depuis 2019, le Canada a investi 23 millions de dollars au Nigeria dans le cadre de son programme d'aide au renforcement des capacités en matière de lutte contre le terrorisme afin de s'attaquer aux causes profondes de l'extrémisme violent. Nous nous sommes efforcés de renforcer la résilience contre la radicalisation et avons soutenu les capacités judiciaires dans le cadre des poursuites contre des terroristes.

Tous les Nigériens méritent de vivre en sécurité. C'est pourquoi, en plus du programme que je viens de mentionner, nous avons le Programme pour la stabilisation et les opérations de paix, qui s'élève à environ 2 millions de dollars et qui soutient des projets dans l'ensemble du Nigeria et, dans le cadre du Programme canadien de réduction de la menace liée aux armes, nous avons alloué 10,7 millions de dollars pour lutter contre la prolifération des armes chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires. Nous avons également un programme de développement bilatéral visant à réduire l'extrême pauvreté. En 2023-2024, ce programme s'élevait à environ 16,5 millions de dollars.

En réponse aux questions sur le Nigeria, je répondrai simplement que nous sommes présents dans ce pays avec différentes formes d'aide, non seulement pour lutter contre la violence et le terrorisme, mais aussi pour régler les problèmes de développement que les Ni-

gériens eux-mêmes nous ont signalés. Nous sommes sur le terrain pour les soutenir tout au long du processus.

**Lianne Rood:** Madame la ministre, pourriez-vous déposer au Comité les résultats concrets des mesures dont vous venez de parler?

Le 24 novembre, le chef de l'opposition a demandé à la Chambre de reconnaître le génocide au Nigeria et la persécution des chrétiens dans le monde entier.

Madame la ministre, reconnaissez-vous et condamnez-vous la persécution des chrétiens dans le monde et le génocide des chrétiens au Nigeria par des groupes fondamentalistes comme Boko Haram, les Foulanis et l'État islamique en Afrique de l'Ouest?

● (1620)

**L'hon. Anita Anand:** Je remercie la députée de sa question complémentaire. Je tiens à dire que nous déposerons les renseignements demandés, et que les fonctionnaires de mon ministère sont ici pour le faire.

Je répète que tous les Nigériens méritent de vivre en sécurité et que cela restera toujours au cœur de la politique étrangère du Canada à l'égard du Nigeria et de tous les autres pays. La haine religieuse est absolument inacceptable.

**Lianne Rood:** Merci.

**La présidente suppléante (Anita Vandenbeld):** Nous allons passer à M. Oliphant.

**L'hon. Robert Oliphant (Don Valley-Ouest, Lib.):** Merci, madame la présidente, et merci, madame la ministre.

Il y a quatre éléments que je voudrais aborder.

Tout d'abord, vous êtes accompagnée de fonctionnaires, et nous ne les remercions pas assez souvent. À la sous-ministre déléguée et aux sous-ministres adjoints, merci pour le travail que vous accomplissez et merci à ceux qui, derrière vous et autour de vous, soutiennent le Canada et le monde entier.

Le deuxième élément concerne la dernière question sur la liberté de religion ou de croyance. Je sais, madame la ministre, que vous avez à votre service des fonctionnaires très compétents qui soulèvent ces questions. Les interventions du Canada sont toujours coordonnées avec celles d'autres pays, souvent par l'intermédiaire de fonctionnaires. Merci donc, encore une fois, à ces fonctionnaires pour leur travail.

Le troisième élément concerne le domaine consulaire. Ce n'est pas mon domaine de compétence, mais je pose la question néanmoins.

Nous avons procédé à un examen des dépenses. Il est évident que tous les ministères sont confrontés à des compressions budgétaires. Lorsque la plupart des Canadiens, les Canadiens moyens, ont affaire à Affaires mondiales, c'est parce qu'ils voyagent à l'étranger et qu'ils ont des inquiétudes. Pouvez-vous garantir aux Canadiens que les services consulaires seront maintenus et qu'ils pourront voyager à l'étranger en sachant que s'ils perdent leur passeport, s'ils ont besoin d'un médicament sur ordonnance, s'ils se retrouvent en prison ou s'ils sont victimes d'une détention arbitraire, le gouvernement aura les ressources nécessaires pour les aider?

**L'hon. Anita Anand:** Je suis tout à fait d'accord pour dire que la fonction publique, et en particulier celle d'Affaires mondiales Canada, a fait un travail remarquable pendant une période très difficile sur le plan international.

Ce qui compte, c'est que notre niveau de service ne sera pas compromis. Le réseau canadien à l'étranger comprend 181 missions dans 112 pays. Le réseau de missions est vaste, et la sécurité des Canadiens constitue notre priorité absolue. Nous continuerons de veiller à ce que, partout où les Canadiens ont besoin d'aide, nos services consulaires soient mobilisés et qu'ils continuent d'œuvrer pour la sécurité de chacun, dans l'intérêt de notre pays.

**L'hon. Robert Oliphant:** C'est parfait. Je veux simplement m'assurer que les Canadiens le savent. Ils sont à la maison en train de nous regarder, et je suis convaincu qu'ils seront rassurés.

Le dernier élément, c'est qu'il me semble que les députés de l'opposition établissent une dichotomie entre la sécurité, la souveraineté et la prospérité en tant qu'objectifs impérieux, et les droits de la personne, les institutions démocratiques et un ordre fondé sur des règles en tant que valeurs que défend le Canada. À mon avis, ces concepts ne sont pas dichotomiques, mais plutôt totalement imbriqués.

Je veux vous donner l'occasion de vous exprimer sur la façon dont notre travail en matière de droits de la personne contribue à la prospérité et favorise la sécurité et la souveraineté et sur le fait que ces concepts ne sont pas mutuellement exclusifs, mais en fait fusionnés. Je le vois en vous et je veux m'assurer que le Comité puisse vous l'entendre dire.

**L'hon. Anita Anand:** C'est exactement ce que j'ai essayé de dire tout au long de mon témoignage.

En soulignant l'importance de la résilience économique et de la diversification des chaînes d'approvisionnement et en indiquant que le Canada met l'accent sur la défense et la sécurité de notre pays, nous poursuivons ces objectifs en plaçant toujours nos valeurs fondamentales au premier plan de notre diplomatie et de notre politique étrangère. Ces valeurs fondamentales concernent les droits de la personne, l'égalité des genres, la durabilité environnementale, la non-discrimination, de manière générale, entre les divers groupes démographiques et la réconciliation. D'ailleurs, le fait de veiller à ce que notre politique soit imprégnée de nos valeurs fondamentales renforce notre politique étrangère.

Je pense que cette question est judicieuse pour cette raison. Il faut garder à l'esprit que nous traversons une période de tension à l'échelle mondiale. L'environnement géostratégique a considérablement changé, tout comme l'ordre commercial mondial, et la politique étrangère du Canada doit s'adapter à cette situation.

Nous ne renonçons pas à notre engagement en faveur des droits de la personne ni à nos valeurs fondamentales. Nous nous attaquons plutôt aux objectifs de défense et de sécurité ainsi qu'à la vigueur économique au niveau national, tout en plaçant nos valeurs fondamentales au premier plan de notre politique étrangère.

• (1625)

**L'hon. Robert Oliphant:** Merci, madame la ministre. Je trouve que c'est très bien formulé.

La difficulté réside dans le fait que notre système de gouvernement n'est pas le même que celui des autres pays. Il existe de nombreux styles de gouvernement et divers régimes. Le style américain est différent du style canadien, lui-même différent du style chinois

et différent de celui d'une monarchie et ainsi de suite. Nous abordons ces pays avec force et humilité pour dire qu'il faut tenir de telles discussions, parce que le Canada et les Canadiens veulent que vous les ayez. Ce sont notre prospérité, notre sécurité et notre souveraineté qui sont en jeu.

**L'hon. Anita Anand:** Je conçois la diplomatie non pas comme une manière de se faire oublier et de prétendre que les problèmes du monde vont disparaître tout seul, mais plutôt comme une occasion d'avoir des discussions qui peuvent être difficiles, mais qui sont importantes pour faire avancer les intérêts du Canada.

Voilà exactement ce sur quoi repose notre approche en matière de politique étrangère. Mon approche consiste à dire qu'il est important, d'une manière professionnelle et diplomatique, de promouvoir les intérêts du Canada en matière de défense et de sécurité ainsi que de prospérité économique dans le respect de nos valeurs fondamentales. Nous pouvons et nous devons le faire au nom de tous les Canadiens.

**La présidente suppléante (Anita Vandenberg):** Merci.

Je tiens à remercier la ministre Anand de sa présence.

Je remercie les fonctionnaires, M. Lévêque, Mme McCardell et M. Epp. Je crois comprendre que Mme Carruthers restera avec nous pendant la prochaine heure.

Pendant que nous faisons entrer les fonctionnaires pour le prochain groupe de témoins, la séance est suspendue brièvement.

• (1625)

(Pause)

• (1630)

**La présidente suppléante (Anita Vandenberg):** La séance est ouverte.

Merci beaucoup de votre présence. Je tiens à remercier Mme Carruthers, qui était présente dans le groupe de témoins précédent et qui reste avec nous.

Je souhaite la bienvenue à Catherine Jobin, sous-ministre adjointe, Stratégie, Politiques et Affaires publiques, et à Leslie Norton, sous-ministre adjointe, Secteur des partenariats et des programmes d'aide internationale. Merci beaucoup de votre présence.

Nous allons passer immédiatement au premier tour de questions.

Madame Kramp-Neuman, vous disposez de six minutes pour ce premier tour.

**Shelby Kramp-Neuman:** Merci.

Je vous remercie de votre présence.

Voici ma première question: quelle incidence le nouveau calendrier budgétaire aura-t-il sur le processus budgétaire? Je veux parler du changement par rapport à la période printanière habituelle.

**Shirley Carruthers (sous-ministre adjointe et dirigeante principale des finances, Secteur des personnes et de la gestion ministérielle, ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement):** À ma connaissance, il n'y aura pas de répercussions majeures sur l'ensemble du calendrier, mais le nouveau processus permettra aux éléments annoncés dans le budget de se retrouver dans le budget principal des dépenses.

À l'heure actuelle, comme vous le savez, bon nombre des éléments qui figurent dans le budget supplémentaire des dépenses ont été annoncés dans le cadre du cycle budgétaire précédent, de sorte que lorsque le budget principal des dépenses est déposé, les parlementaires n'ont pas nécessairement une bonne idée de ce qui a été annoncé dans le budget.

Pour les ministères, cela signifie essentiellement qu'il faudra présenter nos diverses demandes au Conseil du Trésor un peu plus tôt dans le cycle afin de respecter l'échéance.

• (1635)

**Shelby Kramp-Neuman:** Pouvez-vous nous dire quand le budget principal des dépenses sera disponible pour le budget de l'automne?

**Shirley Carruthers:** Habituellement, je dirais que le budget principal des dépenses est déposé dans le cadre de...

[Français]

**Alexis Brunelle-Duceppe:** J'invoque le Règlement, madame la présidente.

Au bénéfice des gens qui nous écoutent partout au pays, il faudrait peut-être que Mme Kramp-Neuman pose de nouveau sa question, parce que l'interprète n'a pas pu l'entendre. Le micro était fermé.

Merci.

[Traduction]

**La présidente suppléante (Anita Vandenberg):** Je vais vous demander de répéter la question et déduire cela de votre temps de parole.

**Shelby Kramp-Neuman:** Merci.

Quand le budget principal des dépenses sera-t-il disponible pour le budget de cet automne?

**Shirley Carruthers:** Habituellement, le budget principal des dépenses est déposé avant le début du nouvel exercice, c'est-à-dire entre la fin de février et le début de mars.

**Shelby Kramp-Neuman:** Le plan ministériel de cette année était beaucoup plus court que celui de l'année dernière, comme on peut le comprendre. En quoi le délai tronqué a-t-il nui à la capacité d'Affaires mondiales Canada de présenter son plan d'utilisation des fonds, qui compte 51 pages au lieu de 73? Le plan de l'année dernière était 44,2 % plus long que celui de cette année.

**Shirley Carruthers:** Écoutez, je dirais qu'il est toujours un peu difficile pour notre ministère ou pour tout grand ministère de présenter ces rapports à temps. Les fonctionnaires travaillent très fort pour veiller à ce que les Canadiens et les parlementaires aient accès à la bonne information en ce qui concerne toutes les bonnes choses que fait le ministère.

Comme vous pouvez l'imaginer, il y a beaucoup de consultations au sein du ministère de même que beaucoup de complexité supplémentaire, à mon avis, lorsque des ministères sont dirigés par plus d'un ministre. Bien entendu, nous sommes très heureux que le Secrétariat du Conseil du Trésor ait élaboré un nouveau format de plan ministériel plus concis à l'intention des ministères, ce qui réduit le fardeau administratif global au sein du ministère de même que les formalités administratives, ce qui est très bien.

**Shelby Kramp-Neuman:** Pouvons-nous supposer que l'échéancier tronqué de ce budget en particulier entraînera plus d'activités dans le budget supplémentaire des dépenses?

**Shirley Carruthers:** C'est ce que je m'attendrais à voir, en particulier pour notre ministère. Des annonces ont été faites dans le cadre du budget de 2025. Je sais que le ministère travaille très fort pour faire approuver ces éléments à temps pour qu'ils soient inclus dans le budget principal des dépenses.

**Shelby Kramp-Neuman:** En ce qui concerne le plan ministériel, le gouvernement a manifesté un intérêt renouvelé pour la diversification du commerce, ce qui constitue une des cinq responsabilités essentielles du plan.

J'aimerais que vous m'expliquiez quelque chose. D'après mes calculs, le montant moyen par employé consacré à la responsabilité essentielle 2 est le plus bas des cinq. Si on enlève l'autre plus petite responsabilité, c'est certainement la plus basse à environ 182 000 \$ par employé. Quant à elle, la responsabilité 1, l'aide internationale, reçoit 416 000 \$, et d'autres en obtienne encore plus.

Y a-t-il une explication à cela? Vous pourriez me répondre par écrit.

**Shirley Carruthers:** Je préférerais effectivement vous répondre par écrit. Je crois que la responsabilité essentielle 1 concerne la défense des intérêts et la diplomatie, mais, puisque je pourrais me tromper, nous pouvons certainement vous répondre par écrit.

**Shelby Kramp-Neuman:** Merci.

Qui détermine les critères des indicateurs de rendement ministériel et sont-ils vérifiés par une tierce partie indépendante?

**Shirley Carruthers:** C'est mon équipe qui est chargée de déterminer ces indicateurs en travaillant en étroite collaboration avec les directions des programmes pour déterminer ce qui aiderait les parlementaires à évaluer si nous avons été en mesure d'atteindre nos objectifs.

**Shelby Kramp-Neuman:** Le nombre de visites d'investisseurs au Canada facilitées par le Service des délégués commerciaux a chuté entre 2022-2023 et 2023-2024, passant de 206 à 142. Savons-nous pourquoi?

**Shirley Carruthers:** Je ne sais pas pourquoi, mais je peux vérifier auprès des fonctionnaires du ministère et vous trouver cette réponse.

**Shelby Kramp-Neuman:** Merci.

J'ai trouvé un autre passage intéressant à la page 19:

Résultats que nous prévoyons d'atteindre

La relation commerciale entre le Canada et les États-Unis est redéfinie et axée sur des résultats mutuellement avantageux pour les deux pays.

La collaboration avec des partenaires commerciaux et des alliés fiables à l'échelle mondiale est renforcée.

Votre ministère considère-t-il les États-Unis comme un partenaire commercial fiable?

**Shirley Carruthers:** Je ne suis probablement pas la personne la mieux placée pour répondre à cette question, compte tenu de mon rôle au sein du ministère, mais je pense que, de toute évidence, la plupart des Canadiens croiraient qu'il s'agit d'une relation commerciale importante.

**Shelby Kramp-Neuman:** Merci.

Si je comprends bien, le gouvernement consacre le dernier de ses 5,3 milliards de dollars aux engagements en matière de financement de la lutte contre les changements climatiques. Pour les bénéficiaires des programmes d'Affaires mondiales Canada dans le cadre de ce financement, l'objectif est de 10 millions de dollars. C'est à la page 26. À ce jour, les résultats s'élèvent à un peu plus de 1 million de dollars.

Cet argent n'aurait-il pas pu être dépensé plus efficacement par Affaires mondiales Canada dans le programme de prévention de la violence fondée sur le sexe, qui semble être beaucoup plus efficace, pour lequel les objectifs ont été atteints? En outre, pourquoi a-t-on choisi 2050 comme cible? Aucune explication n'a été donnée sur la base de données.

• (1640)

Je suis curieuse de savoir comment on effectuera le suivi de ces données après la fin du financement en 2050.

**La présidente suppléante (Anita Vandenberg):** Veuillez répondre très brièvement, s'il vous plaît.

**Shirley Carruthers:** Il faudrait que je consulte le rapport pour trouver les chiffres auxquels vous faites référence, mais, ce que je peux dire, c'est que, dans le budget supplémentaire des dépenses, on nous accorde 673 millions de dollars pour remplir l'engagement de financement de la lutte contre les changements climatiques.

Dans l'ensemble, ce programme a donné d'excellents résultats. Nous accordons des prêts dans le cadre du programme de financement de la lutte contre le changement climatique. À ce jour, nous avons accordé 21 prêts pour une valeur totale de 5,4 milliards de dollars, et nous avons été en mesure de ramener 863 millions de dollars au ministère.

**La présidente suppléante (Anita Vandenberg):** Merci beaucoup. Votre temps de parole est écoulé.

Nous passons maintenant à M. Blair, pour six minutes.

**L'hon. Bill Blair:** Merci beaucoup.

J'aimerais reprendre les commentaires de mon collègue et exprimer notre gratitude à tous les fonctionnaires d'Affaires mondiales pour leur excellent travail. Je sais que c'est une période particulièrement occupée et que le monde devient de plus en plus difficile, ce qui fait que votre travail est d'une importance vitale pour nous tous. Je voulais donc profiter de l'occasion pour vous remercier.

J'ai discuté plus tôt avec la ministre au sujet du budget supplémentaire des dépenses et j'ai été très satisfait de sa réponse.

J'aimerais parler de la diversification du commerce. Dans le budget de 2025, nous avons notamment prévu un nouveau financement très important pour la stratégie de diversification commerciale et pour le nouveau bureau des exportations stratégiques qui sera mis sur pied à Affaires mondiales. Je pense que cela correspond tout à fait au désir des Canadiens de diversifier nos échanges commerciaux dans le monde, de commercer avec de nombreux partenaires et de ne pas compter sur un seul partenaire commercial, comme nous l'avons toujours fait.

Compte tenu des efforts que le premier ministre et la ministre des Affaires étrangères ont déployés récemment dans des régions comme l'Inde, le Moyen-Orient, l'Afrique et la Chine, pouvez-vous nous dire ce que vous prévoyez accomplir grâce au nouveau bureau des exportations stratégiques et dans le cadre de cette nouvelle stratégie?

**Shirley Carruthers:** Je n'ai pas tous ces détails sous la main. Je vais peut-être demander à mes collègues s'ils ont des renseignements supplémentaires à fournir.

En ce qui concerne la stratégie de diversification commerciale, on nous a attribué de nouveaux fonds, que nous espérons obtenir dans le cadre du budget principal des dépenses du présent exercice. Pour ce qui est du bureau des exportations commerciales, nous trouverons des ressources à cette fin en réaffectant des fonds à l'interne.

Madame Jobin, vous avez peut-être des détails supplémentaires à fournir au sujet de la stratégie.

**Catherine Jobin (sous-ministre adjointe, Stratégie, Politiques et Affaires publiques, ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement):** Je vais dire deux ou trois choses sur ce qui sera accompli.

Le budget fixe une cible consistant à doubler les exportations vers des pays autres que les États-Unis au cours des 10 prochaines années. Il s'agit de 300 milliards de dollars par année. Le bureau des exportations stratégiques jouera un rôle clé à cet égard en aidant à organiser l'engagement qui permettra de conclure des ententes en traitant de gouvernement à gouvernement avec le soutien du secteur privé.

Le dernier élément, c'est la diversification du commerce à l'échelle pancanadienne. C'est le fruit de décisions d'affaires qui seront soutenues par certaines des mesures décrites dans le budget.

**L'hon. Bill Blair:** Nous avons également étudié la question d'une nouvelle orientation, d'une orientation renouvelée, dans le Grand Nord. Compte tenu de la situation mondiale, nous tendons également la main à d'autres partenaires commerciaux et à d'autres partenaires de sécurité nationale, dans la mesure où Affaires mondiales prévoit ouvrir de nouveaux bureaux consulaires à Anchorage et au Groenland, comme l'a indiqué la ministre. La relation avec les autres pays nordiques et arctiques est également d'une importance cruciale.

Je tiens également à souligner que le Conseil de l'Arctique s'est tenu à l'écart depuis un certain temps en raison de la présence de la Russie, mais qu'il reste des efforts diplomatiques considérables à déployer là-bas. Dans le contexte du budget des dépenses et de vos futurs plans, vous pourriez nous parler un peu de l'orientation que vous nous voyez prendre.

**Shirley Carruthers:** Encore une fois, je ne pense pas avoir les détails que vous recherchez en ce qui concerne la stratégie.

Je peux demander à mes collègues s'ils ont quelque chose à ajouter, sans quoi nous serons heureux de revenir.

• (1645)

**Catherine Jobin:** Je pense que nous pourrions vous fournir une réponse écrite. Je dirai que de nombreuses relations sont importantes pour parvenir à la diversification du commerce.

**L'hon. Bill Blair:** J'ai également parlé de certains défis liés à l'examen exhaustif des dépenses. Je sais que tous les ministères en sont saisis. Compte tenu des exigences croissantes qui pèsent sur votre ministère dans le nouvel environnement mondial, vous pourriez nous dire comment vous envisagez de gérer les défis liés à la responsabilité financière à un moment où nous vous demandons d'en faire tellement plus.

**Shirley Carruthers:** Vous avez raison. Comme tous les ministères, nous avons pris beaucoup de temps au cours de l'été et de l'automne pour élaborer des propositions visant à atteindre l'objectif de 1,12 milliard de dollars qui avait été fixé pour le ministère en matière d'économies.

Lorsque nous cherchions à trouver des économies, nous nous sommes concentrés sur deux ou trois choses en particulier. Nous nous sommes notamment concentrés sur ce que nous pouvions réduire en examinant les domaines où nous pouvions trouver des gains d'efficacité et ceux qui étaient de moindre valeur pour le ministère. Nous avons examiné tout aussi attentivement ce que nous devions maintenir au sein du ministère pour nous acquitter du mandat de la ministre.

De toute évidence, avec une réduction de 1,12 milliard de dollars, les répercussions se feront sentir sur l'aide internationale, par exemple, qui représente la plus grande partie de notre budget. La réduction est de près de 2,7 milliards de dollars. Encore là, nous avons pris beaucoup de mesures pour nous assurer que ce que nous sommes en mesure de maintenir nous permettra de nous acquitter du mandat de la ministre.

Y a-t-il quelque chose que vous aimeriez dire?

Non. D'accord.

**L'hon. Bill Blair:** On dirait que mon temps de parole est écoulé, mais je vous remercie.

**La présidente suppléante (Anita Vandenberg):** Merci beaucoup.

[Français]

Monsieur Brunelle-Duceppe, vous avez la parole pour six minutes.

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Merci beaucoup, madame la présidente.

Merci aux témoins d'être avec nous.

Vous allez voir, ça va être plus facile avec moi, cette fois-ci. Je vais être tranquille. J'aimerais qu'on parle de Steven Guilbeault. Non, ce n'est pas vrai. C'est une blague.

Le budget de 2025 souligne la nécessité de veiller à ce que les fonds alloués à Affaires mondiales Canada correspondent « [aux] priorités stratégiques actuelles et [au] contexte géopolitique ». C'est ce qui est inscrit dans le budget. Cependant, comme vous venez de le dire, l'aide internationale du Canada sera réduite de 2,7 milliards de dollars sur environ quatre ans.

Comment ce montant a-t-il été déterminé? Comment en est-on arrivé à 2,7 milliards de dollars?

Quels ont été les critères pour arriver à ce chiffre?

Qu'est-ce qui a été particulièrement ciblé?

[Traduction]

**Shirley Carruthers:** En ce qui concerne les 2,7 milliards de dollars et les critères que nous avons examinés, je peux m'en remettre à mes collègues pour obtenir des renseignements supplémentaires. Je répète que nous avons vraiment cherché à minimiser les répercussions globales sur le portefeuille.

Madame Norton, je ne sais pas si vous avez avec vous les critères que nous avons examinés pour...

[Français]

**Leslie Norton (sous-ministre adjointe, Secteur des partenariats et des programmes d'aide internationale, ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement):** Quand nous avons fait la revue, pendant l'été, nous avons examiné plusieurs principes. Nous avons reconnu le fait que des partenaires clés et des partenaires canadiens étaient capables de produire des résultats importants pour notre aide internationale. C'était donc une approche multilatérale, mondiale et canadienne.

Nous voulions aussi examiner les projets en cours et ceux qui n'étaient pas encore commencés. Finalement, nous voulions réduire les répercussions sur notre aide internationale, nos partenaires internationaux et les gens qui recevraient notre aide.

Dans le cadre de cette approche, nous avons essayé de réduire au minimum les répercussions sur le terrain et sur les gens. Il fallait aussi nous tenir au courant du contexte international global, savoir ce qui se passait avec nos partenaires multilatéraux et les conséquences des compressions qui ont eu lieu dans le monde.

• (1650)

**Alexis Brunelle-Duceppe:** L'Agence américaine pour le développement international, ou USAID, a été supprimée. L'Europe et le Japon ont réduit l'aide internationale de façon draconienne. Ce que je comprends, c'est que nous sommes dans cette mouvance, présentement. L'ONU nous demande pourtant exactement le contraire.

Je suis assez d'accord sur ce que vous dites. Par exemple, j'imagine que les agences de l'ONU sont des partenaires. Grâce à elles, on sait que l'argent va au bon endroit et qu'il y a des résultats concrets.

Parmi les politiques appliquées par le gouvernement, outre les coupes, il y a celle de conserver notre partenariat avec les agences de l'ONU. Cela dit, ces mêmes agences nous demandent de les financer davantage.

Il semble y avoir un paradoxe implicitement lié à cette question. En effet, on fait des coupes, on finance plus systématiquement les agences de l'ONU, mais ces mêmes agences nous demandent plus de financement.

Je ne sais pas comment on peut s'en sortir. C'est un cercle vicieux, d'une certaine manière.

Êtes-vous d'accord avec moi là-dessus?

**Leslie Norton:** Oui, c'est un paradoxe. Je suis d'accord avec vous.

En fait, nous sommes en train de faire la même chose dans le monde avec tous nos partenaires aux vues similaires.

Parallèlement, ça force une certaine réforme de l'ONU, et ça demande de revoir les priorités de nos partenaires onusiens et multilatéraux.

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Le ministère a-t-il envisagé de se tourner vers de plus petits centres de solidarité internationale?

Par exemple, au Lac-Saint-Jean, un centre de solidarité internationale fait un travail exceptionnel depuis 40 ans. Non seulement il apporte son aide directement sur le terrain, dans des pays bien ciblés comme le Burkina Faso ou en Amérique latine, mais il permet aussi aux gens des régions de s'ouvrir à ce qui se passe un peu partout sur la planète et de participer à ce genre de coopération internationale, même s'ils sont loin des grands centres.

Depuis trois ans, le financement fédéral de ce centre, situé à Alma, est passé de 600 000 \$ à 5 000 \$. Il faut savoir que le montant de 5 000 \$ vient du programme Emplois d'été Canada. On ne peut donc pas considérer cela comme une initiative d'Affaires mondiales Canada.

Avez-vous envisagé de faire davantage affaire avec de petits centres?

**Leslie Norton:** Nous faisons déjà affaire avec de petits centres et de petites ou moyennes entreprises partout dans la société civile.

Quand nous cherchons à obtenir des résultats par le truchement de nos programmes, nous regardons l'avantage comparatif. Cela peut parfois être une organisation multilatérale qui est bien placée pour obtenir ces résultats, une organisation canadienne ou des organisations internationales non gouvernementales.

Nous travaillons aussi de près avec des gouvernements dans des pays bien précis.

**La présidente suppléante (Anita Vandenberg):** Merci.

[Traduction]

C'est maintenant au tour de M. Strauss, qui dispose de cinq minutes.

**Matt Strauss (Kitchener-Sud—Hespeler, PCC):** Je salue les fonctionnaires des Affaires étrangères. Comme c'est la première fois que je siége au comité des affaires étrangères, je vous demande de faire preuve d'indulgence à mon égard.

J'ai ici le dossier d'une subvention de 3,8 millions de dollars d'Affaires mondiales Canada qui a été versée l'année dernière à l'école de ski de guerre en montagne de l'armée libanaise. D'après ce que je comprends du texte, l'objectif de la subvention est de favoriser l'occupation multigenre à l'école libanaise de ski militaire.

Le Canada traverse une crise du coût de la vie. Dans ma région, Waterloo, le recours aux banques alimentaires a quintuplé au cours des dernières années. En faisant du porte-à-porte, des gens m'ont dit qu'ils craignaient de ne pas pouvoir payer leur loyer et que personne de moins de 35 ans ne pouvait se payer une maison.

Pourriez-vous expliquer aux contribuables qui ont faim pourquoi ce serait une bonne utilisation de leur argent que d'envoyer 4 millions de dollars à l'école libanaise de ski militaire pour l'occupation multigenre?

**Shirley Carruthers:** Je ne suis pas au courant de cette entente en particulier. Je pense qu'il y a beaucoup d'avantages que nous pourrions citer pour expliquer pourquoi nous fournissons de l'argent à l'échelle internationale.

Je pourrais céder la parole à mes collègues, qui pourraient fournir un peu plus de détails sur certaines de ces justifications.

**Leslie Norton:** Le fait de soutenir le développement international ne consiste pas à choisir entre aider les autres et nous aider nous-mêmes. Il s'agit de reconnaître que nous vivons dans un monde interconnecté où la stabilité, la santé et la prospérité mon-

diales touchent directement les Canadiens. Nous sommes d'avis qu'en s'attaquant à des problèmes comme la pauvreté, les inégalités et les conflits dans divers pays — que ce soit dans l'hémisphère Sud ou dans d'autres pays où il y a des problèmes de pauvreté ou de sécurité, comme c'est le cas au Liban —, l'aide internationale du Canada contribue directement à la sécurité, à la prospérité et au bien-être des Canadiens.

• (1655)

**Matt Strauss:** Merci. Mon temps de parole est limité, alors je vais interpréter votre réponse comme voulant dire que l'occupation multigenre dans les écoles de ski militaires va aider les Canadiens à payer leur loyer d'une manière ou d'une autre. Je me demande donc quand ces logements seront disponibles pour les soldats de l'école de ski militaire au Liban.

**Leslie Norton:** Nous devons vérifier cette information et vous la communiquer plus tard.

**Matt Strauss:** Ce serait fantastique si vous pouviez nous soumettre cela par écrit. Si vous déposez des documents, j'aimerais aussi savoir combien de places seront créées à l'école de ski militaire.

Je m'intéresse au libellé parce que, dans la version anglaise de la subvention, il s'agit d'une occupation *multigender* — multigenre —, mais il est ensuite question de l'intégration des femmes. Je suppose que des hommes et des femmes seront à l'école de ski militaire.

Quand Affaires mondiales Canada donne de l'argent pour une occupation multigenre, est-ce que cela inclut des genres autres que les hommes et les femmes?

**Shirley Carruthers:** Je ne suis pas au courant.

**Matt Strauss:** Si vous pouviez transmettre cette information également, elle m'intéresse.

D'après votre expérience, dans votre ministère, les subventions de ce genre sont-elles déterminées par une quelconque orientation politique?

**Shirley Carruthers:** Avant le début de chaque exercice, le ministère demande au ministre une orientation stratégique concernant l'affectation de ses ressources. Je dirais qu'il n'est pas nécessaire d'en référer au niveau politique pour chaque subvention, sauf si le montant atteint un certain seuil. Nous avons certains pouvoirs. Nous avons différents niveaux pour différents types d'instruments pour lesquels nous devons demander une autorisation.

Par exemple, dans ce budget des dépenses, de grosses sommes sont affectées à nos projets de financement de la lutte contre le changement climatique. Ces projets représentent plus de 100 millions de dollars chacun. Pour ces projets, nous ne devons pas seulement obtenir l'approbation de la ministre, nous devons aussi obtenir celle du Secrétaire du Conseil du Trésor. Les projets de moins de 5 millions de dollars relèvent d'un sous-ministre adjoint.

**Matt Strauss:** Je vois.

Au cours de la dernière année, diriez-vous qu'il y a eu un changement de politique ou d'orientation politique, ou les contribuables canadiens, comme les habitants de Kitchener qui n'ont pas les moyens de faire l'épicerie, peuvent-ils s'attendre à voir des subventions comparables au cours du présent exercice?

**Shirley Carruthers:** Depuis la formation du nouveau gouvernement, le ministère s'est penché sur sa politique étrangère ainsi que sur sa politique d'aide internationale. Pour ce qui est des projets précis, je ne pourrais pas vraiment vous le dire.

Je ne sais pas, madame Jobin, si vous avez quelque chose à ajouter.

**Catherine Jobin:** Je pense que si la question porte sur cette année en particulier...

**Matt Strauss:** Je demande simplement s'il y a eu d'autres gros changements d'orientation stratégique qui s'appliqueraient aux subventions de cette nature et qui augmenteraient ou réduiraient la probabilité que de telles subventions soient versées au cours de l'exercice actuel par rapport à l'exercice précédent.

**Catherine Jobin:** Je pense que nous devons nous renseigner avant de pouvoir vous donner une réponse concernant les initiatives ou programmes précis dans le cadre desquels cette subvention aurait été accordée...

**Matt Strauss:** Je vous remercie. J'ai hâte d'avoir ces renseignements.

**La présidente suppléante (Anita Vandenbeld):** Je vous remercie.

Nous passons maintenant à M. Oliphant, pour cinq minutes.

**L'hon. Robert Oliphant:** Je vous remercie, madame la présidente.

Je remercie nos invités d'aujourd'hui, les témoins d'Affaires mondiales Canada.

Cette période de gestion de la réduction des coûts a été très difficile pour vous. Il a été très difficile d'essayer de maintenir les activités du Canada dans le monde tout en faisant face aux réalités de tous les Canadiens qui s'inquiètent de leur bien-être financier. Je vous remercie de la diligence dont vous avez fait preuve.

J'aimerais revenir sur la dernière question. Les électeurs de ma circonscription sont peut-être très différents, parce qu'ils se préoccupent en fait de la sécurité dans le monde. Le manque de sécurité, où qu'il soit, a des répercussions sur la sécurité partout dans le monde. Après un coup d'État, un nouveau régime est en place en Syrie. Le Liban est depuis de nombreuses années plongé dans l'instabilité politique. Je dirais que le soutien aux opérations militaires, en particulier dans un pays montagneux, menées par du personnel composé de femmes et d'hommes, est une valeur importante dont les Canadiens et les habitants de ma circonscription se soucient.

En ce qui concerne la sécurité au Moyen-Orient, la stratégie au Moyen-Orient a pris fin. La sécurité est-elle toujours un sujet de préoccupation et d'attention, et continuerons-nous à y investir par l'intermédiaire de nos activités de développement ou de nos activités commerciales ou diplomatiques?

**Shirley Carruthers:** Oui, la stratégie au Moyen-Orient a pris fin en mars 2025. Dans le cadre de cette stratégie, entre 2016 et 2025, nous avons investi 4,75 milliards de dollars pour répondre à la crise dans la région, dont 2,96 milliards qui ont été déboursés par Affaires mondiales Canada. Je crois que le solde a été versé par l'intermédiaire du ministère de la Défense nationale.

Par l'intermédiaire de cette stratégie, nous avons favorisé la stabilité et la prospérité grâce à l'aide internationale et aux contacts diplomatiques à un moment où la plus grande menace dans la région était la montée du groupe État islamique. Toute nouvelle politique

sur la stratégie au Moyen-Orient sera axée sur les priorités mondiales et économiques du Canada tout en renforçant l'engagement du Canada à l'égard de la paix et de la stabilité dans la région.

Nous continuons d'avoir des programmes dans la région. Par exemple, si nous pensons au Soudan, nous avons consacré 44 millions de dollars à l'aide humanitaire, au développement, à la paix et à la sécurité au cours des dernières années, et nous continuerons de fournir du financement dans ce champ d'action.

• (1700)

**L'hon. Robert Oliphant:** Bien qu'on ne puisse pas parler de victoire ou de succès sans partage au Moyen-Orient, il y a, semble-t-il, un nouveau gouvernement stable en Syrie. Des éléments extrémistes sont maîtrisés, et, au Liban, il y a un gouvernement qui agit. Je pense que c'est un investissement dont les Canadiens sont fiers. De nombreux Canadiens sont très préoccupés par cette question, et je vous remercie pour votre travail.

Dans un autre ordre d'idées, j'aimerais parler de diplomatie culturelle. Certains d'entre vous ne seront peut-être pas surpris d'apprendre que cette question m'intéresse.

Dans le budget de 2025, il est question de protéger la culture, l'identité et les valeurs canadiennes, mais, en les protégeant, peut-on aussi en faire la promotion? Trouve-t-on dans ce budget, en particulier dans le budget supplémentaire des dépenses, des moyens de promouvoir l'identité canadienne dans le monde entier, ce qui, je crois, mènerait à un renforcement des échanges commerciaux, de la compréhension et des liens interpersonnels, par l'intermédiaire des brillants artistes, musiciens, artistes visuels, sculpteurs, cinéastes et autres qui pourraient être mis de l'avant dans le monde?

**Shirley Carruthers:** Je vais céder la parole à ma collègue, Catherine Jobin, qui pourra vous répondre.

**Catherine Jobin:** Dans le passé, il y a eu différentes approches pour pratiquer la diplomatie culturelle dans le cadre des activités diplomatiques du Canada. Elle est indéniablement au cœur du travail que les diplomates et les missions à l'étranger accomplissent chaque jour. Le personnel des missions comprend qu'il est chargé de mettre en valeur la culture canadienne.

Il y a aussi des fonds qui sont à la disposition des missions à l'étranger pour mettre sur pied des initiatives, en particulier le Fonds discrétionnaire de la mission, qui leur permettent d'étendre leur champ d'action.

Je dirais que, oui, cela fait tout à fait partie du mandat, et cela fait partie intégrante de ce que nos collègues dans le réseau des missions à l'étranger font chaque jour.

**L'hon. Robert Oliphant:** Ai-je raison de dire qu'il ne s'agit peut-être pas uniquement de transferts d'argent, mais qu'il peut s'agir d'activités diplomatiques dans ces pays pour aider les artistes à montrer leurs œuvres ou, pour une compagnie d'opéra comme Opera Atelier, à se rendre à Paris, ou pour d'autres choses qui, je pense, intéressent les gens de ma circonscription?

Dois-je comprendre qu'il ne s'agit pas toujours de transferts d'argent, mais qu'il s'agit aussi de membres du personnel qui se consacrent à aider ces groupes à faire leur travail? Une réponse par oui me suffirait.

**Catherine Jobin:** Je dirais que ça dépend des circonstances. Dans la réponse que j'ai fournie au Comité, je parlais des activités générales des diplomates à l'étranger, et non de programmes précis qui servent à financer certaines activités.



**L'hon. Robert Oliphant:** C'est ce que je voulais savoir. Je vous remercie.

**La présidente suppléante (Anita Vandenbeld):** Je vous remercie.

Nous passons maintenant à M. Brunelle-Duceppe.

[Français]

Vous avez la parole pour deux minutes et demie.

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Merci, madame la présidente.

Depuis 2017, la politique en matière d'aide internationale du Canada est guidée par le féminisme. C'était l'idée de M. Trudeau, et c'est ce qu'il avait mis en place. D'ailleurs, le Bloc québécois a toujours soutenu cette façon de faire.

Dernièrement, à la suite d'une déclaration de M. Carney, on s'est rendu compte que ce n'est plus vrai. Ce dernier a carrément dit que la politique d'aide au développement international n'était plus féministe.

Selon vous, pourquoi cela?

[Traduction]

**Shirley Carruthers:** Je dirais que le féminisme sera toujours une valeur fondamentale des Canadiens et un engagement de longue date pour nous. Je vais céder la parole à ma collègue, Catherine Jobin, qui pourra vous donner un peu plus de détails. Vous avez probablement entendu la ministre en parler un peu, et je sais qu'elle a également abordé cette question ce matin devant un autre comité.

[Français]

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Je sais que ma question était de nature politique.

Madame Jobin, avez-vous évalué les résultats concrets de cette politique sur le terrain?

Pouvez-vous nous dire si cela a fonctionné et de quelle manière?

Quels sont les résultats d'une telle politique de développement international?

• (1705)

**Catherine Jobin:** D'abord, je pense que la ministre a eu l'occasion de parler de certains éléments de votre question lors de la première heure de la séance.

La question des résultats a été abordée dans le dernier rapport sur l'aide publique au développement international déposé au Parlement. Il y a effectivement eu un rapport du Bureau du vérificateur général, ainsi qu'une réponse, mais on a aussi publié un rapport annuel sur les dépenses en matière d'aide internationale. Il fait état des résultats attribuables à la politique d'aide internationale féministe.

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Pourtant, la vérificatrice générale nous a dit qu'il n'était pas facile de qualifier ou de quantifier les résultats sur le terrain, parce qu'il y aurait eu un manque de reddition de comptes de la part du gouvernement.

M. Carney peut décider d'abandonner cette politique. Cependant, on ne sait pas si cela a fonctionné ou non, parce que la vérificatrice générale nous a dit qu'elle était incapable de faire la démonstration que cela fonctionne.

Où en êtes-vous dans tout cela, au ministère?

[Traduction]

**La présidente suppléante (Anita Vandenbeld):** Je vous demanderais de répondre très brièvement.

[Français]

**Catherine Jobin:** Tout d'abord, je ne veux pas reformuler les propos du député. Cependant, je pense que la ministre a parlé de quelques nuances sur la politique étrangère du Canada, qui demeure fondée sur des valeurs féministes et pragmatiques.

Pour répondre plus précisément à votre question, je dirais que le rapport sur l'aide internationale du Canada aide à fournir ces réponses en tenant compte de la rétroaction fournie par le Bureau du vérificateur général.

Il est vrai que, pour certains domaines du développement international, cela peut être un peu plus difficile de mesurer les résultats. Cela ne veut pas dire pour autant que ces domaines n'ont pas de valeur pour le Canada.

[Traduction]

**La présidente suppléante (Anita Vandenbeld):** Je vous remercie.

Nous passons maintenant à Mme Rood, pour cinq minutes.

**Lianne Rood:** Je vous remercie d'être ici aujourd'hui.

Le budget de 2025 a réduit l'aide internationale prévue de 2,7 milliards de dollars sur quatre ans. Quels sont les programmes, les pays et les projets multilatéraux touchés par les annulations et les diminutions?

**Shirley Carruthers:** Vous avez raison. Le budget réduira l'aide internationale de 2,7 milliards de dollars.

En ce qui concerne les programmes de développement bilatéraux exacts, par exemple, qui seront réduits, le ministère entreprend encore certains exercices — je vais les appeler ainsi à défaut d'un meilleur terme —, mais les discussions sont toujours en cours pour savoir quels programmes exactement seront concernés. Je ne peux pas vous le dire aujourd'hui, mais de l'excellent travail est en cours.

Je ne sais pas si Mme Norton a quelque chose à ajouter.

**Lianne Rood:** Quand ces exercices seront terminés, pourriez-vous transmettre ces renseignements au Comité?

**Shirley Carruthers:** Je n'y manquerai pas.

**Lianne Rood:** Quels résultats du cadre ministériel des résultats 2024-2025 d'Affaires mondiales Canada ne seront pas obtenus en raison des réductions prévues dans le budget de 2025? Quelles cibles et quels échéanciers révisés les remplaceront?

**Shirley Carruthers:** Je dirais qu'il est trop tôt pour que nous puissions apprécier exactement quels indicateurs précis seront réduits. Vous comprendrez que cet exercice a eu lieu au cours de l'été, et nos propositions ont donc été confirmées tout récemment. Le ministère va maintenant procéder à toutes les adaptations nécessaires du point de vue budgétaire et du point de vue des rapports, entre autres choses.

Soyez assurés que nous sommes en bonne position pour atteindre les cibles de réduction qui feront partie de notre budget principal des dépenses pour 2025-2026.

**Lianne Rood:** Votre nouvelle stratégie pour l'Afrique s'appuie fortement sur l'innovation, le financement mixte et les modèles de prestation modernes. Pourtant, le plan 2025-2026 du ministère montre que 1 % seulement des initiatives d'aide internationale ont réellement mis en œuvre des solutions innovantes l'an dernier.

Pourquoi le chiffre réel est-il 1 % si l'innovation est censée être essentielle?

**Shirley Carruthers:** Il faudrait que j'aie consulté le plan ministériel pour mieux comprendre ce que signifie exactement ce chiffre de 1 %. Je pense qu'il y avait une autre question très semblable concernant l'innovation. À moins que d'autres collègues aient quelque chose à ajouter, nous nous ferons un plaisir de vous répondre par écrit.

• (1710)

**Lianne Rood:** Je vous remercie. Je vous serais reconnaissante de transmettre ces renseignements au Comité.

Le ministère souligne la valeur du multilatéralisme en situation de crise et prévient que le sous-financement aggrave les déplacements de population, le risque de famine et l'instabilité. L'incidence des compressions sur la sécurité alimentaire mondiale et la sécurité du Canada a-t-elle été modélisée avant que la décision ne soit prise?

**Leslie Norton:** Excusez-moi. Pourriez-vous répéter la question?

**Lianne Rood:** L'incidence des compressions sur la sécurité alimentaire mondiale et la sécurité du Canada a-t-elle été modélisée avant que la décision ne soit prise?

**Leslie Norton:** Je vous remercie de la question. Si je comprends bien, chaque ministère s'est vu attribuer une cible dans le cadre de l'examen des dépenses. Nous avons dû examiner tous les programmes. Nous avons tenu compte du contexte mondial ainsi que des diverses enveloppes ou catégories de financement qui existaient. Nous avons ensuite essayé d'examiner très attentivement tous les projets opérationnels ainsi que ceux qui n'avaient pas encore commencé. Nous voulions également nous assurer de protéger certains domaines comme l'aide humanitaire, dont relève l'aide alimentaire, par exemple, dans la rubrique des systèmes alimentaires ou de la sécurité alimentaire.

Je m'arrêterai là et je m'en tiendrai là. Nous avons été très sensibles au contexte des millions de personnes dans le monde qui sont confrontées à une grave insécurité alimentaire en ce moment. Notre ministre et le secrétaire d'État Sarai ont reconnu qu'il est très important de continuer à fournir de l'aide humanitaire compte tenu du contexte mondial et du nombre de personnes qui en ont besoin dans le monde en ce moment.

**Lianne Rood:** Je vous remercie.

Votre plan montre que le nombre de personnes bénéficiant de l'adaptation aux changements climatiques est passé, sur 12 mois, de 4,8 millions à 1,18 million. Quels programmes ont fait l'objet de compressions ou n'ont pas été mis en œuvre, et qu'est-ce qui a entraîné la baisse?

**La présidente suppléante (Anita Vandenberg):** Veuillez répondre très brièvement. Le temps est écoulé.

**Shirley Carruthers:** Nous pouvons peut-être répondre à cette question en disant simplement qu'en ce qui concerne le budget supplémentaire des dépenses, nous demandons en fait 673 millions de dollars. Une fois que ce financement sera intégré à nos niveaux de

référence globaux, quand nous ferons la comparaison sur 12 mois, nous n'aurons pas le même genre de baisse.

En réalité, cette réduction est davantage une question de calendrier en raison de la façon dont nous allouons et augmentons notre budget au sein du ministère.

**Lianne Rood:** Je vous remercie.

**La présidente suppléante (Anita Vandenberg):** Je vous remercie.

[Français]

Madame Fortier, vous avez la parole pour cinq minutes.

**L'hon. Mona Fortier:** Merci, madame la présidente.

Je remercie encore une fois les témoins d'être avec nous aujourd'hui. Je les remercie aussi pour le travail qu'ils accomplissent. Nous le disons tous, parce que c'est très important. Nous savons que vous avez beaucoup à faire, parfois avec peu de moyens.

Vous avez récemment dû faire un exercice rigoureux, c'est-à-dire un examen des dépenses en vue d'une révision qui permettra au ministère de maintenir les services de base ainsi que des services de qualité pour les Canadiens.

Je suis députée de la circonscription d'Ottawa—Vanier—Gloucester, dans la région de la capitale nationale. On y trouve 40 % des fonctionnaires fédéraux. Je constate qu'une anxiété s'installe en raison de l'exercice de révision qui a eu lieu.

Le gouvernement va continuer de fonctionner, mais il va arrêter d'augmenter de façon importante l'embauche de fonctionnaires. Certains de mes concitoyens et de mes concitoyennes m'ont posé des questions à ce sujet. Il faut qu'on sache comment les prochaines étapes vont se passer.

Pourriez-vous nous expliquer comment vous avez mené cet exercice difficile?

Comment cela va-t-il toucher Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada?

Nous voulons avoir une présence dans le monde, mais cela prend des personnes. De quelle façon va-t-on procéder pour ce qui est de la prochaine étape, qui est nécessaire?

**Shirley Carruthers:** Merci beaucoup de la question.

[Traduction]

Je vais répondre en anglais parce que c'est plus facile pour moi. Veuillez m'en excuser.

Oui, c'est une situation très difficile, évidemment, quand des gens sont touchés. Nous prenons cela très au sérieux.

Nous procédons à un examen très réfléchi au ministère pour mieux comprendre notre effectif. Comme vous le savez, des mesures ont été annoncées dans le budget pour offrir entre autres un programme d'incitation à la retraite anticipée. Des gens seront touchés par les réductions. Au ministère, nous prévoyons faire les premières annonces en janvier. Nous commencerons par la direction, puis nous devrons passer aux autres employés.

Nous reconnaissons que des erreurs ont été commises dans le passé et nous en tirons des leçons. Nous avons déjà eu des exercices de réduction. Ce que ces exercices précédents nous ont appris, c'est que nous ne pouvons pas interrompre complètement le recrutement. Arrêter complètement le recrutement a des répercussions sur la revitalisation et le renouvellement de l'effectif. Au ministère, avant l'exercice, nous avons mis en place des mesures de dotation pour éviter d'embaucher du personnel en sachant que des compressions budgétaires allaient suivre.

Si je pense à la composition de l'effectif, environ 92 % des employés sont nommés pour une période indéterminée, ce qui nous donne un peu plus de souplesse en ce qui concerne ces réductions. Encore une fois, avec une réduction de cette ampleur, on n'échappera pas à des suppressions de poste.

• (1715)

[Français]

**L'hon. Mona Fortier:** Merci.

Je sais que l'on fait aussi des efforts pour faciliter la transition de ceux ou celles qui ne conserveront pas leur poste actuel. On les dirigera vers d'autres postes au sein du gouvernement, ou encore on les encouragera à trouver un emploi dans d'autres secteurs. Je me préoccupe notamment des fonctionnaires qui se trouvent dans la région de la capitale nationale, évidemment.

Une autre préoccupation que j'ai concernant le budget et ce changement concerne les services consulaires. On doit s'assurer de maintenir ces services à l'international pour les Canadiens qui voyagent.

Premièrement, ces services sont-ils touchés par les mesures contenues dans le budget?

Deuxièmement, on sait qu'il y a eu une augmentation de la demande de services consulaires au cours des dernières années.

Comment va-t-on s'assurer que ces services sont rendus, compte tenu de la situation actuelle?

[Traduction]

**Shirley Carruthers:** Je commencerais par dire que, quand nous avons entrepris l'exercice d'inventaire des réductions au ministère, nous avons dû examiner tous nos secteurs d'activité. Il est vrai que nous avons dû procéder à des réductions dans le programme consulaire. Les réductions que nous avons proposées pour le programme consulaire visent à moderniser l'offre des services.

Il est certain qu'un soutien en personne continuera à être offert pour les cas complexes. Cependant, certains de nos services seront offerts par l'intermédiaire d'un portail en ligne.

**La présidente suppléante (Anita Vandenbeld):** Je vous remercie.

Le temps est écoulé, et c'est la fin du deuxième tour.

Plaît-il au Comité de libérer les témoins pour que nous puissions passer au vote sur le budget supplémentaire des dépenses?

**Des députés:** D'accord.

**La présidente suppléante (Anita Vandenbeld):** Je remercie les fonctionnaires d'être venus et d'avoir répondu à nos questions aujourd'hui.

Nous allons passer au budget supplémentaire des dépenses.

Il y a quatre crédits dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) 2025-2026. Plaît-il au Comité de les examiner tous en même temps?

**Des députés:** D'accord.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Crédit 1b—Dépenses de fonctionnement.....41 808 956 \$

Crédit 5b—Dépenses en capital.....67 500 000 \$

Crédit 10b—Subventions et contributions.....692 400 000 \$

(Les crédits 1b, 5b et 10b sont adoptés avec dissidence.)

COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE (SECTION CANADIENNE)

Crédit 1b—Dépenses du programme.....1 399 990 \$

(Le crédit 1b est adopté avec dissidence.)

**La présidente suppléante (Anita Vandenbeld):** Dois-je faire rapport des votes à la Chambre?

**Des députés:** D'accord.

**Un député:** Avec dissidence.

• (1720)

**La présidente suppléante (Anita Vandenbeld):** Je vous remercie.

J'ai une brève annonce à faire avant de lever la séance.

À la fin de notre prochaine réunion, le jeudi 4 décembre, de 17 h 30 à 18 h 15, il y aura une réunion informelle avec trois membres du Comité des affaires étrangères et du commerce du Parlement irlandais. Ce sera tout de suite après notre réunion. Le greffier m'a informée qu'il enverra l'avis à tout le monde très bientôt. Vous l'aurez donc dans vos courriels.

Ce sera le jeudi 4 décembre, de 17 h 30 à 18 h 15.

Plaît-il au Comité de lever la séance?

**Des députés:** D'accord.

**La présidente suppléante (Anita Vandenbeld):** La séance est levée.





Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>